



LE JOURNAL DE Péone Patrimoine

Le point phare de **2022** a été la sortie du livre de Dominique Lucchini

« L'art de la laine dans les Alpes du Sud »

Durant tout l'été 2022, une exposition a mis en valeur ce travail de collecte et le savoir-faire des anciens en lien avec la transformation de la laine.



Exposition chapelle des Pénitents blancs de Péone deuxième semestre 2022

C'était l'occasion de partager ce savoir-faire lors d'ateliers de cardage, filage avec Rose Jourdan et d'une randonnée découverte des plantes tinctoriales avec Marie Marquet. L'association s'est aussi associée au Parc national du Mercantour pour proposer des ateliers de découverte de la couleur par les plantes.



Tous les ateliers étaient complets et plus de 1000 visiteurs ont profité de l'exposition.

A propos d'une couverture tissée par Bellieud Lin Blaï



Maison du tisserand - quartier du Serre de Péone © Baudin Jean Claude

On pourrait dire, en jouant avec les mots, que dans le tissu complexe de l'histoire de Péone, chaque fil représente une vie, un récit. Indéniablement celui de Lin Blaï Bellieud brille intensément. Son travail ne fut pas seulement transitoire, mais destiné à durer, comme en témoigne la magnifique couverture portant ses initiales que nous avons pu exposer au cours de l'été 2022 dans la chapelle des pénitents blancs à l'occasion de la sortie du livre de Dominique Lucchini : *L'Art de la Laine dans les alpes du sud*. Cette pièce, généreusement cédée à l'association Péone Patrimoine par son arrière petite fille, Malou Laugier, symbolise à elle seule l'extraordinaire héritage textile péonenc, vieux de plusieurs siècles. Elle rappelle que derrière chaque objet, il y a des mains et une âme.

L'Atelier du Tisserand

La maison Bellieud, nichée dans la sérénité du Serre des Amignons, était plus qu'un domicile ; c'était un atelier textile qui résonnait des claquements rythmés du métier à tisser. Ici, dans cette humble demeure, Lin Blaï a consacré d'innombrables heures, tissant ses pièces avec la précision d'un maître. Couvertures, sacs, pièces de drap pour le vêtir, chaque pièce de tissu ne représentait pas seulement un gagne-pain, mais probablement aussi une passion, un véritable art transmis à travers les générations, reflet d'un patrimoine culturel riche et vibrant.

Un Livret de Mémoires

Les pages usées du livret de comptes de Lin Blaï sont un témoignage silencieux de son existence. Chaque entrée, qu'il s'agisse d'une commande de tissage ou d'une note sur les "giornata" de travail, raconte une histoire. Ces écrits, bien que succincts, révèlent un homme méticuleux, un artisan dédié non seulement à la perfection de son métier mais aussi à la subsistance de sa famille et de sa communauté. Ce journal, ouvre une fenêtre sur le passé, offrant des perspectives intimes sur les triomphes personnels et les défis de la vie au XIXe siècle.

Le Quartier des Amignons : Une Communauté Tissée Serrée

Le quartier des Amignons, éloigné du bourdonnement du centre du village, constituait un microcosme social et économique. Dans ce bastion d'activité, les résidents ne trouvaient pas seulement un foyer, mais une identité collective. Pour les artisans comme Lin Blaï, le quartier offrait une clientèle, une famille élargie liée par des besoins communs, des célébrations, et des tragédies. Cette interdépendance a non seulement soutenu les moyens de subsistance individuels, mais a également tissé un filet de sécurité communautaire, unissant les résidents dans la solidarité et la persévérance.

Echo d'un Passé Résilient

L'histoire de Lin Blaï et du quartier des Amignons est une célébration de la résilience humaine. Chaque bâtiment, chaque paysage, parle d'une époque révolue mais résolument présente dans ses leçons. Les récits trouvés dans les notes de Lin Blaï, des travaux au "Collet" et au-delà, sont des fragments d'une mosaïque plus vaste, révélant une communauté déterminée à prospérer malgré les obstacles.

Retisser les Fils du Passé

L'histoire de Lin Blaï Bellieud est un fil parmi des milliers, entrelacés à travers le temps pour créer le tissu de l'histoire de Péone. En préservant et en explorant ces récits, nous rendons hommage à ces vies, reconnaissant leur contribution inestimable à l'héritage culturel et social de la région. C'est dans ces histoires que le passé informe le présent, et le présent honore le passé.

L'équipe de l'association Péone Patrimoine

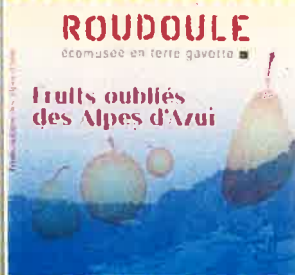
Fruits oubliés des Alpes d'azur

Après son livre concernant la vallée du Verdon, Roudoule écomusée en terre gavotte publie un nouveau numéro, mentionnant les variétés anciennes et locales des fruits de nos vallées.

Ce deuxième livre est le résultat du travail, entre autres, de Pauline Mayer qui a rencontré les habitants, porteurs de connaissances, sur les modes de cultures et de consommation. Cette étude a pour objectif de connaître, sauvegarder, valoriser les variétés fruitières et les savoir-faire associés et d'initier une dynamique à l'échelle du territoire.

De nombreuses variétés anciennes y sont encore présentes, même si les arbres sont souvent vieux, en souffrance surtout pendant les périodes de sécheresse.

Il est encore temps de sauver ce patrimoine.



Voilà deux variétés signalées à Péone : (extraits du livre)

La pomme « Daluissoun »

Cultivar de renommée locale, très présente dans la haute vallée du Var. Elle était la pomme la plus répandue dans certaines campagnes de Daluis. Le fruit de saveur douce est ramassé en octobre et se garde sur la paille jusqu'en

décembre voire janvier.

Fruit à couteau, les habitants la qualifie de bonne ayant un goût de miel.

Un seul arbre est signalé « De Daluis » au quartier des Chardonniers de Péone, le fruit semble correspondre.



La pomme « Belle fille »

Autrefois recherchée sur les marchés nationaux, est considérée parmi les meilleurs fruits de début du 20^e siècle. Sa culture est signalée dans les moyennes et hautes vallées du var. Elle est décrite comme une pomme de maturité hivernale, conservée de décembre à mai, à peau jaune et rouge, produite par un arbre à floraison tardive. On l'appelait alors à Puget-Théniers la « pomme paradis ». Fruit à couteau, elle était aussi utilisée pour la fabrication du cidre. A Daluis c'est la pomme qui se conserve le plus longtemps. Connue à Péone, on la décrit blanche possédant une petite raie de chaque côté, comme si elle était cousue, de saveur douce se gardant jusqu'en février.

La chair est odorante, blanchâtre, tendre et croquante.

Un seul arbre est signalé « Belle fille » au quartier des Chardonniers de Péone, la description du fruit correspond.



Pour ces variétés et bien d'autres nous avons prélevé des greffons et avons organisé, pour la 4^{ème} année, une nouvelle journée d'initiation à la greffe et à la taille des arbres fruitiers le samedi 25 mars.

Pommiers, poiriers et pruniers ont été greffés. Davide Fabri nous a fait la démonstration de la greffe « à l'anglaise compliquée » et « chip ». On espère de nombreuses réussites.



Bien tenir son couteau pour éviter les accidents.

Les variétés multipliées cette année :

Pommiers :
Calville* du Villars,
Reinettes de différents quartiers,
Belles de Boskoop* du Villars,
Belles filles des Chardonniers,
Daluissoun des Chardonniers,
Pomme de la St Jean* des Chardonniers.

2023

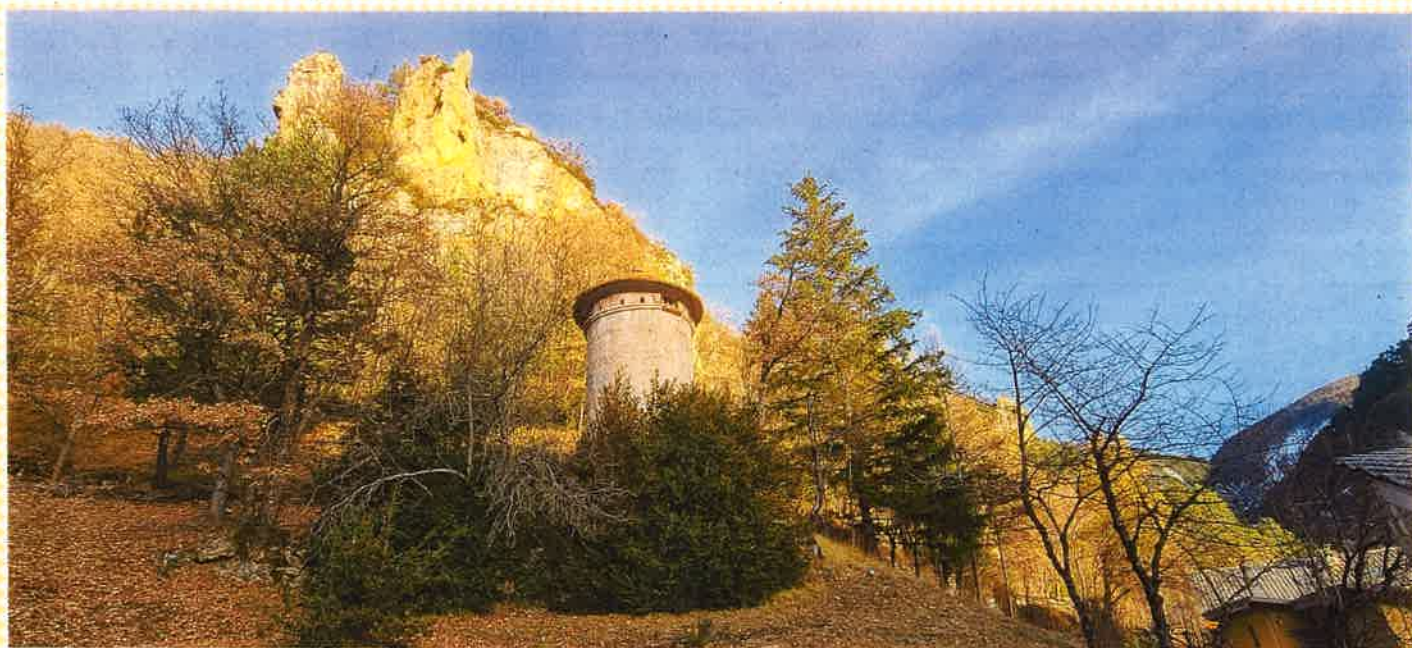
Poiriers :
Passecrassane du Villars et du village,
Louise Bonne du Villars,
Cremessine* du Villars
Autres poires : petite à cuire, tardive à cuire du quartier du Villars.

Prunier :
Une variété rouge du quartier du Villars de Péone



* nom de la variété à confirmer.

Sauvegarde du pigeonnier-rucher de Péone



La Parra est un des quartiers les plus récents de la commune de Péone. Situé hors les murs de l'ancien village, il représente l'extension du village de la fin du XIXe siècle.

Dans ce secteur un bâtiment se distingue particulièrement, un colombier (pigeonnier). Il est remarquable tant par son âge que par la qualité de l'ouvrage, circulaire, entièrement maçonné en plâtre rose paysan et local. Les documents anciens faisant mention du pigeonnier font défaut. Pourtant il fait fort probablement parti des propriétés des familles Belleudy / Barralis et par succession Clary, remarquables par leurs statuts sociaux et leurs possessions sur Péone notamment au quartier de la Parra.

Il mesure 3,20 m de diamètre extérieur. Il est couvert d'un toit en bardeaux de mélèze. D'une hauteur totale d'environ 6m, le bâtiment est partagé en deux parties : un rez-de-chaussée comportant 6 ruchers placards et un second niveau, plus important correspondant au pigeonnier avec 184 boulins constitués de lauzes et de plâtre. Une corniche située à environ 80 cm sous le toit, délimite les aires d'envol des pigeons.

En mauvais état il est racheté par la commune de Péone en 2017. Initié par la municipalité et le parc national du Mercantour, le chantier de restauration du pigeonnier a débuté en 2021 avec le lancement d'une étude du bâti et avec la mise en place d'un échafaudage bâché enveloppant l'ensemble de l'édifice.

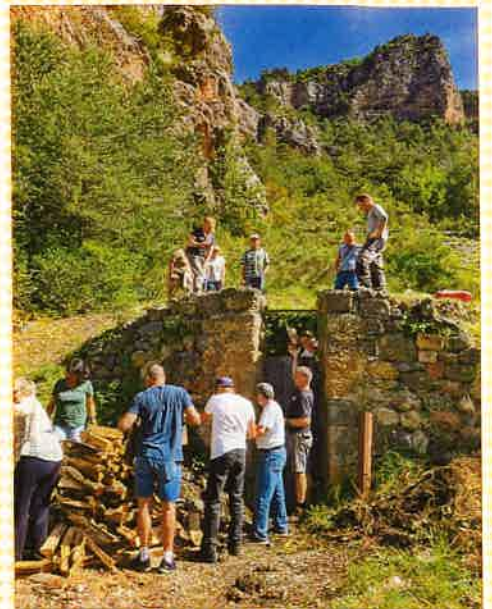
Une particularité de ce pigeonnier est d'être entièrement maçonné et enduit extérieurement en plâtre rose. Sa forme cylindrique agrémentée d'une corniche, sous la grille d'envol, moulée en plâtre et d'une seconde moulure massive à la couverture de bardeaux de mélèze, en font un édifice bien proportionné et très séduisant. Un marqueur important du paysage Péonien.

« Le plâtre pour ce type d'utilisation est très fréquent, bien sûr en Provence, où les gisements de gypse (la roche servant à sa fabrication) sont très fréquents, mais aussi dans de nombreuses régions françaises. En débordant de nos frontières, c'est le mortier de hourdage des pyramides d'Égypte, des médersas de Samarcande, de la cathédrale Notre Dame (en partie) à Paris...

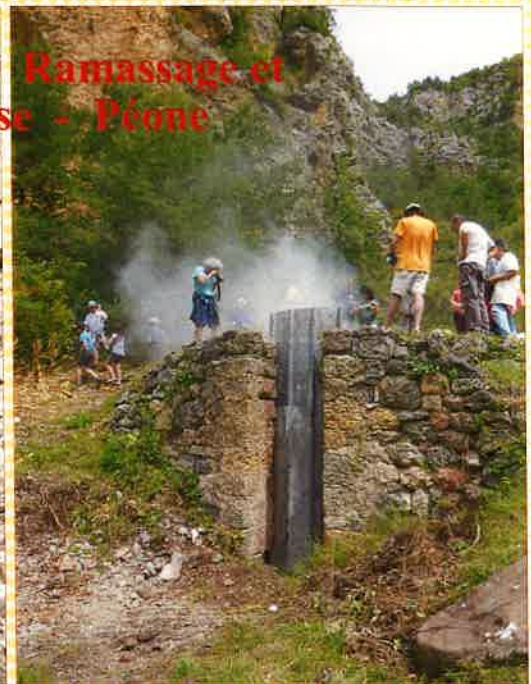
*La région parisienne, premier gisement en volume de gypse, a permis, depuis un édit de Louis XIV, la réalisation de plus de 50 % des enduits de façade en plâtre. Le plâtre y est toujours très présent et les ravalements se font toujours au plâtre, souvent sur des structures en pans de bois avec des remplissages de pierre hourdé au plâtre. La Provence, 2^e gisement en volume, a généralisé son utilisation. On le retrouve fréquemment utilisé en ville comme à Marseille, mais aussi en milieu rural sur une multitude de territoires où le gypse abonde, avec une autre particularité, la réalisation des sols porteurs en plâtre. Une structure en bois et plâtre pour les planchers et les escaliers avec une circulation directement sur le plâtre en font une spécificité provençale. Et puis pour finir, les somptueux décors de gypserie qui se généralisent à partir du XVI^e s. »
P. Bertone*

Guidé par l'architecte des bâtiments de France, l'objectif était de travailler en conservation restauration, par conséquent de conserver un maximum des éléments en place. Cette démarche était aussi motivée par la présence d'une inscription gravée indiquant une date, 1679. Il était donc nécessaire de pouvoir utiliser du plâtre produit localement plutôt que du plâtre industriel pouvant induire des pathologies.

Du plâtre artisanal a ainsi été produit, pour un volume d'environ 2 m³, 2 mois auparavant, avec l'aide massive de l'association Péone Patrimoine et de nombreux bénévoles.



Mai et juin 2021 - Ramassage et cuisson du gypse - Péone



Le ramassage du gypse (gypse cuit = plâtre) s'est fait à la main à la carrière communale de la Vignetta, exploitée jusque dans les années 1950. Les 2 remorques de gypse sont déposées au dessus du four communal et triés, les plus gros blocs sont réduits à coups de masses. Pour la cuisson, c'est le four communal, inutilisé depuis des décennies et toujours en état, qui reprend du service. Le fond du four est tapissé d'une couche de Gypse, puis de petit bois d'allumage. La cheminée est placée au centre et permettra l'allumage une fois le tout rempli. 2 stères de bois sec sont déposées avant les 2m³ de blocs de gypse, en commençant par les plus gros, pour leur assurer une bonne cuisson. Après 24 heures de cuisson, et le refroidissement total, les blocs sont sortis, concassés et tamisés avant d'être mis en sacs. Tout ça grâce à la formidable énergie d'une trentaine de bénévoles



La grille d'envol, en partie détruite, a été restituée. Les moulures ont ensuite été restaurées puisque de nombreuses parties étaient manquantes ainsi que la totalité du glacis supérieur. Le soubassement maçonné a été restitué lui aussi à l'identique, avec des jointoiments épais et un glacis en pente, en couronnement, pour évacuer le ruissellement des eaux de pluie.

Parallèlement, il fallait intervenir sur la toiture très endommagée. La charpente à deux entrants assemblés en croix à mi bois a été consolidée. La face supérieure des pannes a été travaillée à l'herminette afin de définir un arrondi s'alignant avec la corniche, les pièces ont été taillées selon le même procédé. Les bardeaux de mélèze ont été remplacés en totalité et la pierre de cargneule coiffant le tout a été remplacée au sommet de la toiture.

En se basant sur l'unique document disponible du pigeonnier avec son seuil encore en place, celui-ci a été retaillé dans une pierre locale et mis en place.

L'exposé détaillant l'ensemble du chantier a été remarqué par l'association du Geste d'Or qui a décerné le prix :

« Care d'Argent 2022 métiers, conservation restauration en plâtre paysan du pigeonnier de Péone »

au collectif constitué de :

la commune de Péone,
l'association Péone Patrimoine,
l'architecte du patrimoine Agnès Sourd Tanzi,
le laboratoire TRACES (CNRS / Université de Toulouse),
l'association CASTRUM Alpes-Maritimes,
Le parc national du Mercantour,
les entreprises : « A chaux et sable » et « Les ateliers du paysage »
qui se voit récompensé pour cette sauvegarde remarquable du pigeonnier-rucher de Péone.

Une dernière étape reste à réaliser, quelques travaux intérieurs et l'aménagement de l'accès pour enfin fêter cette réussite et permettre sa découverte au public.



L'équipe Péone Patrimoine

Sources : Bertone P; Gourdon M; Graglia M; Denaix J; Poteur C;



LA LEÇON D' AGNOCOUS

APPRENDRE À FAIRE
LES PÂTES TRADITIONNELLES
DE PEONE

RESERVATION 0672350485

SAM 3 JUIN, DIM 25 JUIN,
DIM 16 JUILLET, DIM 20 AOUT, DIM 10 SEPT

« A une époque où les friandises étaient rares, les péoniens mangeaient tous les jours la même chose. C'était pas compliqué ils savaient à quoi s'attendre.

Une bonne marmite d'agnocous à midi, le soir à la poêle *en rousti*, s'il en restait, ou alors ils mangeaient de la brousse ou du lait. »

« Les péoniens, c'est les agnocous qui les ont sauvés! »
Il leur manquait l'huile, le sucre et le café. Le reste ils le produisaient sur place.

Source : *Récits de vie du haut pays Péone un village des Alpes Maritimes entre 1860 et 1950*
Témoignages recueillis par Claudine Lavigne.

Septembre 1964
repas de fête à Péone
Préparation des agnocous après
la fête patronale
de la Saint Vincent

Sur la photo : ?, Francis Clary,
Odette Lucarini ép. Basso,
Simone Baudin ép. Salicis,
Gilbert Lucarini (enfant),
Gilbert Baudin, César Guérin,
Oscar Baudin

© Guerin César

Les recettes parce qu'il existe de nombreuses variantes d'une famille à l'autre, qui ont évolué avec le temps et les ressources disponibles.

En voilà une *Lous agnocous à la paleta*

Ingrédients : 800 gr de farine - sel - fromage - pommes de terre - ail - huile d'olive

Dans les Agnocous les pommes de terre ne sont pas mélangées dans la pâte mais coupées en rondelles d'un demi centimètre d'épaisseur et cuites à l'eau.

Sur une planche de bois ou dans un plat on verse la farine et l'eau tiède salée, de l'huile d'olive, pour obtenir une pâte collante mais ferme. Dans la version « riche » de ce plat de pauvres on peut rajouter un œuf. Il n'est pas nécessaire de laisser reposer la pâte. En effet ce plat, spécialité de Péone, est un plat vite fait « pèr pas pèrdre de tèms ».

A 11h30 la maîtresse de maison rentre et fait vite un « platos d'agnocous », à une heure on était de nouveau aux champs!

Dans de l'eau bouillante salée on fait tomber des morceaux de pâte coupés à la fourchette le plus fin et régulier possible, la pâte dans une assiette tenue avec l'autre main au dessus de la marmite.

L'eau ne cesse de bouillir et en quelques minutes les pâtes sont cuites et remontent à la surface.

On égoutte les pommes de terre, les pâtes, on les assaisonne avec du fromage râpé, de tome séchée de vache ou de chèvre, on couvre de sauce à l'ail.

Pour la sauce on pile au mortier quelques gousses d'ail, du persil avec du gros sel et on ajoute de l'« aiguetto », l'eau de cuisson des pâtes.

Aujourd'hui la sauce est améliorée de lard, d'oignon et de tomate le tout longuement revenu, les recettes variant d'une famille à l'autre.

A Péone, l'« aiguetto se bèu pèr netia la sieto, pèr rèn leissa dins lou plat e pèr faire la digestioun... »

Le soir s'il restait des agnocous de midi, on les faisait rôtir à la poêle jusqu'à ce qu'il soient dorés et on les mangeait bien croustillants.

Certains se souviennent des grands-mères préparant les agnocous un par un, des petites barquettes fines et régulières. C'est ce que l'on vous propose de découvrir lors des ateliers!

Source : *Cuisine de tradition du Var et des Alpes du Sud*
G. Domenge.



RECHERCHES

Un Provençal de Saint-Tropez venu à Péone au XVII^e siècle

Parmi toutes les familles de Péone, une d'entre-elles se distingue par son origine provençale ancienne et particulière. En effet le village de Saint-Tropez, sur les bords de la Méditerranée est le berceau d'une famille péonienne, les Car, dont le premier arrivant à Péone porte le surnom de l'Aventura.

Le sergent Pierre Icart (av. 1621-vers 1690) de San Tropes [Saint-Tropez] en Provence arrive à Péone dans la première moitié du XVII^e siècle. Nous n'en connaissons pas la raison, toujours est-il qu'il épouse le 16 octobre 1641 Ludovique Clari¹. La dot de l'épouse est constituée de 140 écus d'argent, une paillasse, une couverture, deux draps, une trousse, une robe "cordolato", deux chemises.

C'est le premier acte notarié mentionnant un [I]cart[t]. C'est aussi l'acte d'installation à Péone de ce personnage. A partir de là nous allons rencontrer de nombreuses fois ce nom tantôt orthographié Icart, Icar, Cart ou Car. C'est d'ailleurs cette dernière forme qui restera comme le nom de famille définitif. Dans les divers documents que nous avons pu consulter, nous avons tout d'abord Peire Icart, puis Peire Cart, puis Peire Car. En fait la prononciation du prénom provençal Peire (Pierre) suivi du nom Icart a vu les deux voyelles [e] de Peire et [i] de Icart se confondre et le [i] disparaissant au profit du [e] pour donner Peire Cart. Le [t] final quant à lui finira par disparaître dans la forme écrite du nom, mais restera jusqu'à nos jours (près de 400 ans après) dans la prononciation, les vieux Péoniens prononçant toujours Cart.

Une installation progressive par l'achat de biens entre 1644 et 1675; différents actes notariés, notamment les registres d'insinuation de Péone, vont nous permettre de voir l'installation progressive de Pierre Car dans la communauté. Entre 1644 et 1650 il achète diverses terres et une maison.

Le 27 novembre 1644² il achète à Augustin Péone un jardin à la Grava del Tuebi pour la somme de 17 écus 1/2, monnaie de France. Le 12 juillet 1649³ il achète à Jean Péone dit Tibolé un morceau de terre et de pré en Vialé pour 23 écus, monnaie de France. Dans un acte du 20 novembre 1649⁴, Jean Allari, de Péone, vend à Pierre Car de Sant Tropes, dit l'Aventura, une petite terre au Vallon sous Castel pour 10 écus monnaie de France.

Le 4 septembre 1650⁵, Pierre Car achète à Antoine Bellieud une maison sise dans le présent lieu de Péone pour 29 écus. Si le doute sur son origine persistait, nous sommes une nouvelle fois renseignés "...vend à Pierre Car du lieu de Sant Tropes en Provence, résident dans le présent lieu (de Péone)..."

Durant les années qui suivent, Pierre Car continue à acheter des terres et à consolider son installation dans la communauté. Le 17 septembre 1651⁶ il achète à Jean Péone une terre et maison en Vialé pour 50 écus. Le 13 octobre de la même année⁷, il achète à Antoine Péone deux morceaux de terre et une partie de maison en Vialé pour 10 écus. En décembre 1651⁸ il se fait rembourser par son beau-père, Jean Clary, la somme de 90 livres que ce dernier lui doit encore sur la dot de sa fille. Ce remboursement se fait en nature. Pierre Car reçoit en échange de cet argent une "bubega ou soit selaro" (une cave), un jardin à la Grava, une "souchia" de terre au Suilhé. Il échange d'ailleurs quelques mois plus tard avec Jean Clary, en novembre 1652⁹, cette "bubega" contre une autre située contre le barri. Pierre Car figure parmi les 152 chefs de familles de Péone qui prêtent hommage au Sieur de Bourbonnais en 1654¹⁰.

Nous le retrouvons le 11 décembre 1657¹¹ dans un acte par lequel il achète à Jean Clary une "solchia" au Suilhé et une partie de terre au Brec pour 60 livres. Quelques jours plus tard, le 1er janvier 1658¹², il échange avec Jean Péone différentes terres au Brec et à Vialé. Nous le rencontrons encore par deux fois, en 1675¹³, pour l'achat de terres.

Une première fois avec Jean et Antoine Péone, à qui il achète une terre en Vialé et une seconde fois avec Baptiste Salicis concernant une terre au Suilhé pour 14 écus.

Dans un cadastre antérieur à 1684¹⁴, probablement entre 1650 et 1660, nous trouvons la mention de Pierre Car propriétaire de diverses terres à Péone : un pré et une terre al Brec confrontant au levant la Grau ; une terre nel Suilhé constituée de diverses "solche" (planches de terre), confrontant au levant Jean Bellieud longue sopra Gaspard Clari ; une terre nel Suilhé obtenue de Jean Baptiste Salicis, confrontant au levant Jean Baptiste Clary, au ponent Gaspard Clary ; une terre et un pré en Balbono, confrontant au levant la Grava, au ponent la Roïna ; une possession en Vialé, confrontant au levant Jean Sause, touchant et au dessus de la terre commune ; une terre en Vialé ; une terre et un pré en los Mianons ; une terre dotale de Jeannette l'épouse de son fils Jean) en Maifré ; un jardin alla Grava ; une terre au Valon.

Pierre Car a eu, de son mariage avec Ludovique Clary, plusieurs enfants dont trois fils Jean, Augustin et Antoine et une fille Catherine qui épousera Pierre Bellieud¹⁵ avec une dot de 300 livres. A la suite de Pierre Car, deux de ses enfants vont continuer à agrandir les possessions familiales Jean Car et Augustin Car.

La deuxième génération s'ancre davantage dans la commune Jean Car (vers 1655-vers 1719) épouse, le 11 juin 1675, Jeannette Guérin¹⁶.

En 1681, il achète à Jean François Clary une maison¹⁷. Il figure aussi dans le cadastre d'avant 1684 pour différentes propriétés qu'il possède et qu'il a hérité de son père : un pré et une terre al Brec ; un pré et une terre en Aubert ; une terre en Maifré ; un pré et une terre en los Mianons ; une possession en Viale sous et au-dessus de l'ostal ; une terre en Rognos ; une terre nel Valon. Il achète le 10 octobre 1689, à Ludovique Clary, la moitié d'un selaro (une cave)¹⁸.

Le 15 décembre 1700, il figure dans le Registre d'Insinuation de Péone¹⁹ pour l'achat d'une partie d'un selaro à Pierre et Jean Sause, pour 5 écus et 50 sous, lequel selaro confronte le dit acheteur et Augustin Car. Dans cet acte Jean Car est dit fils de feu Pierre. Pierre semble donc être décédé entre 1681 et 1700. Dans le cadastre de 1703²⁰ il est déclaré comme propriétaire des terres suivantes : une terre et un pré alla Croeta ; une partie de terre nel Valon ; un jardin alla Grava del Tuebi ; un pré et une terre nels Mianous ; une possession en Viale ; une terre en Alieigia ; deux terres nel Brec ; une terre en Maifré avec l'ostal (certainement faisant partie de la dot de son épouse Jeannette Guérin).

Le 11 novembre 1709 il achète une terre avec des arbres au Suilhé, à Jean Clary, pour 8 écus et 40 sous²¹.

Jean Car et Jeannette, son épouse, font leur testament le 15 janvier 1719, devant Me Honoré Clary, notaire à Péone²², dans lequel il est dit :

"... les dits Jean et Jeannette Car lèguent... une salmata de seigle et légumes à distribuer aux pauvres le jour de leur mort... deux livres pour le luminaire du Corpus Domini, une livre pour celui du Saint Rosaire... une livre pour celui de Saint Jean... une livre pour celui de Saint François... aux autres chapelles de la paroisse et à la chapelle des Pénitents une demi livre chacune... à toutes les autres chapelles du finage 5 sous chacune..."

Ils se rappellent avoir un fils Joseph, habitant depuis longtemps en Provence où il exerce le métier de tailleur. Ils lui lèguent 100 livres. Ils disent avoir également une fille, Marie, mariée à Me François Giraud de Quinson, à qui ils lèguent 10 sous.

Ils ont aussi une autre fille, Anne, célibataire, à qui ils lèguent la terre et la maison de Maifré, la terre supérieure du Brec et une portion de terre en Aubert qui leur vient d'Augustin Car, plus une "caldassa", un "paroleto", une couverture avec deux "buscagli", une autre avec un "destralon", un "volamon", deux sacs et trois "perolle", une chèvre, une brebis, une "captia (?)"... Pour tout le reste, biens, meubles... ils instituent leur fils Pierre comme héritier universel.

Augustin Car (vers 1650-ap. 1714) se marie le 9 octobre 1672 avec Catherine Clary, fille d'Antoine Clary. L'épouse apporte un dot de 200 écus monnaie de France²³.

Il figure dans les Registres d'Insinuation de Péone, en 1681, pour l'achat d'une maison avec sa cave pour la somme de 90 écus²⁴. Nous le retrouvons dans le cadastre d'avant 1684 pour différents biens qu'il possède au terroir de Péone : un pré nel Brec ; un pré nels Mianons sopra l'ostal ; une terre nels Mianons. ; une possession en Vialé sous et au-dessus de l'ostal ; une terre nellas Beolas.

Le 22 janvier 1691, il achète une portion de "crotto o sia selaro" à Pierre Clary, pour 11 écus 30 sous²⁵. Il figure dans le cadastre de 1703 pour les possessions suivantes : un jardin alla Grava ; une terre nels Mianons ; une autre terre nels Mianons ; une terre nellas Beolas ; une terre en Vialé avec l'ostal ; une terre nel Ribas del Marre ; une terre nel Brec ; un petit bois nel Cartier.

Entre 1684 et 1703 il semble donc avoir agrandi ses propriétés de trois terres ou bois : le jardin de la Grava, la terre de la Ribas del Marre et le bois du Cartier.

Il teste le 21 mai 1710²⁶ devant Maître Honoré Clary, notaire à Péone. Augustin Car est alors déclaré comme étant veuf de Catherine Clary. Il lègue différentes sommes d'argent aux divers luminaires et chapelles du finage de Péone... puis "... à sa fille Anne Marie, épouse de Jean Léotard, il lègue sa terre des Beolas et la moitié de sa terre et maison de Vial... à son autre fille, Marie Madeleine, il laisse tout le reste...". Cependant on rencontre encore la mention d'Augustin Car dans le cadastre de 1714²⁷. Il est alors noté comme propriétaire de six parcelles dans le terroir de Péone : deux terres nels Mianons ; une terre nel Brec ; une terre en Aubert ; un jardin nella Gravetta ; une possession nel Sugliet.

Il n'est plus fait mention, dans ce texte, de sa terre des Béoules, ni de celle de Vial ni même du bois du Cartier (?). A-t-il tout de même donné les Béoules et Vial à sa fille Anne Marie ? Toujours est-il qu'il est encore bien vivant en 1714, quatre ans après son testament. D'où lui vient la terre du Sugliet ?

En ce qui concerne Antoine Car (vers 1650- ?), le troisième frère, nous n'en trouvons que deux mentions dans les archives notariales de Péone.

Une première fois en 1680²⁸, dans un acte d'achat d'une "soucha" à Antoine Pagan. Il est dit d'ailleurs dans cet acte "al Reverend signore Antonio Car".

Une seconde fois le 29 novembre 1689²⁹. Il figure dans le cahier « Peona » de Misure Generale de 1698³⁰ dans la rubrique consacrée au « Beni de Patrimony de Reverentissimi Signoris Religiosi ». Il y est consigné pour : un champ nel Beolosso d'une journée de bœuf ; un champ avec maison rurale en Vialé d'une journée de bœuf ; un champ dans le Valon ; un champ au Sulhet d'un quart de journée de bœuf.

La descendance de Jean Car sera à l'origine des familles Car encore présentes dans la commune aujourd'hui. L'arrivée et l'installation du sergent Pierre Icart en 1641 reste aujourd'hui encore une énigme. Pourquoi un Provençal du village de pêcheurs et de corsaires de Saint-Tropez est-il venu aussi loin jusque dans les terres du Comté de Beuil ? Son surnom « l'Aventura » traduit-il ce besoin d'aller plus loin, au-delà des frontières de la Provence de l'époque ? Toujours est-il qu'il constitue un bel exemple d'installation et d'intégration d'un étranger dans la société péonienne de la seconde moitié du XVIIe siècle.

- 1 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1746 f° 177.
- 2 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 20.
- 3 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 285.
- 4 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 349v°
- 5 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 371.
- 6 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 424.
- 7 Archives Départementales, registre d'insinuation de Péone C 1750 f° 426.
- 8 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 428.
- 9 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1750 f° 484.
- 10 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1751 f° 126.
- 11 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1751 f° 338 v°.
- 12 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1751 f° 340 v°.
- 13 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1752 f° 308 v° et f° 317.
- 14 Archives Départementales E dépôt 8/CC2.
- 15 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1752 f° 380.
- 16 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1752 f° 218.
- 17 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1753 f° 20.
- 18 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1754 f° 7.
- 19 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1754 f° 551.
- 20 Archives Départementales, E dépôt 8 côte CC3.
- 21 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1755 f° 50.
- 22 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1755 f° 543.
- 23 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone, C 1752 f° 113. La dot représente plus de 19 000 € aujourd'hui
- 24 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1753 f° 92.
- 25 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1754 f° 11.
- 26 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1755 f° 560.
- 27 Archives Départementales, E dépôt 8 côte CC5.
- 28 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1753 f° 16.
- 29 Archives Départementales, registre d'Insinuation de Péone C 1754 f° 5.
- 30 Archives Départementales, fonds Citta e Contado archives finances, Misure Générale 1698 Maz 3

M. Michel Gourdon

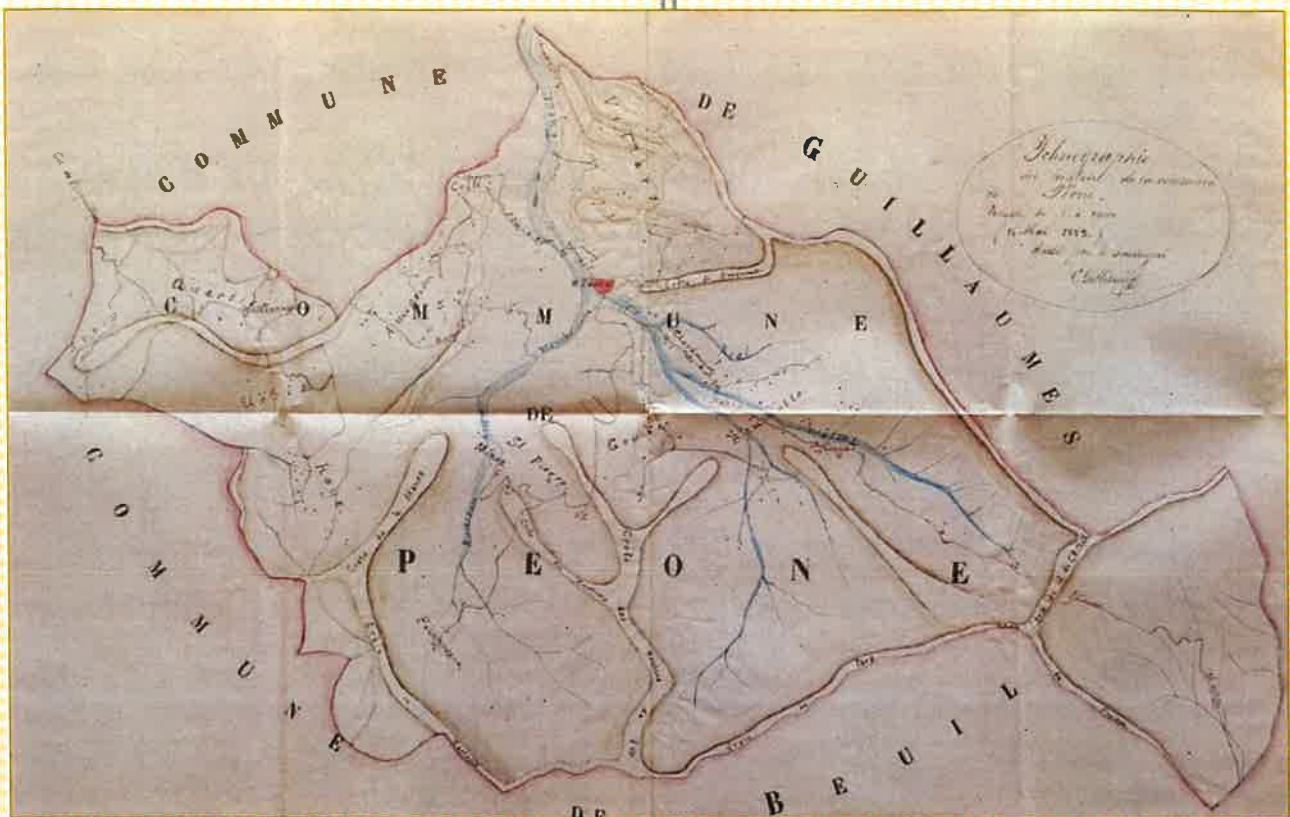
FRANCHIR LE TUÉBI

Blotti au pied des « Demoiselles, impressionnantes et fragiles » aiguilles dolomitiques ruiniformes de calcaire, Péone est au confluent de deux torrents aux flots parfois tumultueux, le Tuébi et l'Aygue-Blanche, qu'il domine depuis son éperon rocheux.

Le Tuébi, avec ses deux affluents le Réal et la Lavanche, présente en certaines saisons des crues particulièrement impressionnantes. Il est alimenté par différentes résurgences situées sous le col de Crous situé à 2 204 mètres d'altitude et sous la montagne de l'Alp dominée par la Cima Nègre atteignant les 2551 mètres d'altitude, notamment dans le ravin de la Lavanche.

Le torrent de l'Aygue-Blanche, long de 4,9 km, conflue avec le Tuébi au pied de Péone. Il est alimenté par une multitude de petits cours d'eau situés pour l'essentiel dans le vallon de Fossemagne à environ 1 808 m d'altitude sous la Barre des Passes du Cloutet, au sud-ouest du Mont Mounier.

L'année 1812 constitue le plus ancien ante quem connu de l'existence d'un pont sur le torrent. Le Conseil municipal de Péone demanda à la Préfecture, dans les premiers mois de l'année, l'autorisation de faire construire un nouveau pont en bois sur le cours du Tuébi, dans le cadre du budget communal de 1812. Il s'agissait de remplacer l'ancien devenu vétuste et d'usage périlleux datant probablement du XVIII^e siècle. Il fut précisé en Juin 1812 à l'ingénieur en charge du dossier que le tablier serait construit à dix mètres de hauteur, les eaux ne s'élevant que de trois mètres. En Août 1812, l'Ingénieur en chef du département observa qu'il importait de réaliser le pont sur le modèle de celui qui venait d'être construit à Puget-Téniers afin d'être certain de sa solidité. Dans le même temps devait être réalisée une nouvelle digue de protection des piles du pont de bois qui fut construit en 1813.

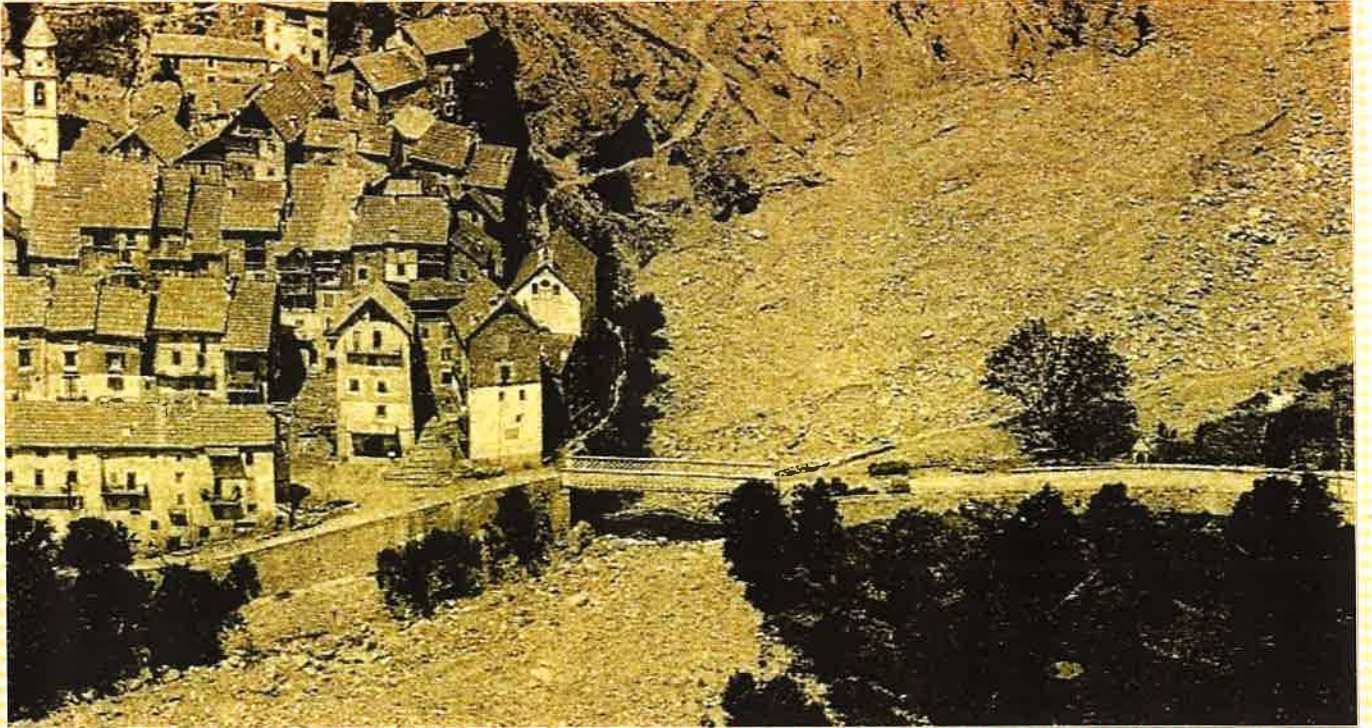


Dans les siècles passés, l'économie de la commune était essentiellement basée sur la culture des céréales, l'élevage, l'apiculture domestique et le chanvre. Le franchissement du Tuébi est indispensable pour accéder à une bonne part des écartés répartis sur le territoire, notamment sur les hauts plateaux. Il permettait aussi la communication entre les cantons de Guillaumes, de Saint-Etienne de tinée et de Saint-Sauveur via le Col de Crous par un cheminement reconnu comme « peu praticable » peu après l'Annexion de 1860.

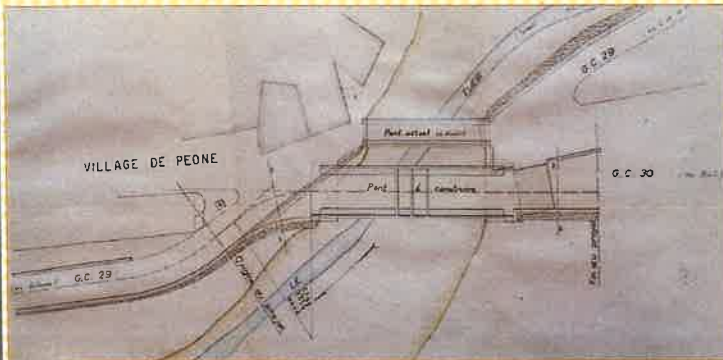
Outre des passages à gué, il est vraisemblable que des passerelles de bois aient été disposées par les Péoniens à proximité du village dès le Moyen-Âge. Il n'en reste aucune trace. Il faut attendre le XIX^e siècle pour trouver les plus anciennes mentions de telles passerelles sur le Tuébi.

Le 21 Mai 1860, des plans furent dressés par l'Ingénieur Durandy à la demande de la commune pour la réalisation d'un nouveau pont, qualifié de provisoire (sic), sur le torrent accompagné de la réalisation d'un mur de protection, qui furent approuvés en 1861.

Ce pont fut remplacé en 1894 par une passerelle métallique à une seule voie de circulation, dont l'état de vétusté et les dégâts causés par différentes crues imposèrent son remplacement en 1934.



L'Ingénieur du Service vicinal élaborera en Avril 1934 un projet de construction d'un pont en béton sur le Tuébi de 25 mètres d'ouverture accompagné de la rectification des abords. Le nouveau pont à deux voies remplacerait son prédécesseur qui passait au ras de l'immeuble où fut longtemps ouvert le commerce Lucarini, et être construit dans l'axe de la route menant vers Ventige. Il permettait aussi l'élargissement à 5 mètres minimum du chemin de grande communication n°29 en direction de Beuil.



La construction, entièrement financée par le Département, ne se fit pas sans mal. Un premier entrepreneur fut déclaré adjudicataire des travaux le 4 Mai et les travaux commencèrent, l'entrepreneur installant pour ce faire dans le lit du Tuébi une grue avec son monte-charge et un groupe motopompe pour évacuer les eaux inhérentes aux fouilles de fondations. De violents orages qui se succédèrent les 25 Août, 4 et 14 Octobre firent gonfler le torrent qui emporta tout le matériel de l'entreprise. Celle-ci fut indemnisée en conséquence. La hausse des salaires en 1936 incita l'entrepreneur à demander une révision des prix qui lui fut refusée, ce qui conduisit à la résiliation du marché et à une nouvelle adjudication pour l'achèvement des travaux, le 11 Juin 1937. Les travaux furent achevés dans le premier semestre 1938. Le pont est toujours en service aujourd'hui.

M. Edgar PETIT

Sources : Archives municipales de Péone et Archives départementales des Alpes-Maritimes

Ce projet s'inscrivait dans le cadre de l'aménagement des voies d'accès au plateau de Beuil. Le pont envisagé devait être large de 7 mètres, chaussée et trottoirs latéraux compris. Son concepteur prévoyait de le réaliser selon le modèle des ponts bow-strings¹ dont le tablier fait fonction de tirant et dont les poutres latérales sont en arc au-dessus du tablier qu'elles supportent par des tirants verticaux. Ce type d'ouvrage présente deux avantages : le faible encombrement sous le tablier et les efforts d'appui sont uniquement verticaux sans poussée horizontale. Les arcs du pont devaient présenter une flèche de 5,30 mètres et neuf tirants verticaux. Le plan fut approuvé en Préfecture le 1^{er} Avril 1935.

1 - Littéralement « pont à corde d'arc »



La météorite de Péone (extraits)

Préambule à la traduction du texte de Pierre Gassendi, relatif à la météorite de et nous-même, Esther Druaux, en tant que paléographe, ont contribué à un ouvrage collectif sur le village de Péone. L'ouvrage a été publié dans les « Mémoires » de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes - Méditerranée, en 2011. Parmi toutes les données historiques recueillies, il était fait mention d'une certaine météorite. Depuis, Gilbert Mari espérait retracer l'histoire de cette météorite tombée entre Guillaumes et Péone en 1637. Il comptait sur un texte rédigé en latin, et publié par Pierre Gassend, dit Gassendi, homme d'Eglise et « esprit curieux » de l'époque, le qualificatif de « scientifique » nous paraissant inapproprié. Le titre du texte était prometteur : « A propos de ce qu'on nomme communément météores », texte lui-même inséré dans un ensemble plus vaste, intitulé « A propos des choses inanimées ».

Dans ce texte il tente de comprendre les phénomènes étranges qui accompagnent la chute d'une pierre, il puise dans les croyances liées aux « pierres de foudre », mais aussi dans les outils intellectuels reçus en son temps, à savoir tous les textes anciens relatifs à la Nature et à ses manifestations.

Le jour du 29 novembre de l'an 1637, à 10 heures du matin, il en est tombé une sur le mont Vasson, dans les Alpes Maritimes, mont situé entre les villages de Guillaumes et Péone. A ce moment-là tout (le paysage) était couvert de neige et le ciel était très serein, deux hommes assistèrent (au phénomène), l'un étant garde-champêtre, l'autre vivant dans le pays de montagne proche, lesquels auraient été des témoins oculaires. De fait dans ces villages, et aussi assez loin dans d'autres, on a entendu un grondement puissant, or ils aperçurent dans l'air la pierre ignée, il se bornèrent à être attentifs, et une femme, présente comme eux, était aussi pour le moins attentive à la chute. Dans ces circonstances ils entendirent d'abord ce qui ressemblait à un coup de machines de guerre, de celles qu'on appelle 'canons', mais deux choses importent ici, et d'abord la puissance de ce qui a suivi, dont le retentissement en écho, n'était pas répété, mais ressemblait au bruit sourd de quatre ou cinq tambours de roues de moulin ; et bientôt après survint un puissant bouillonnement, et un cercle de flammes colorées apparut, cercle d'un diamètre de presque quatre pieds, (l'objet) était passé au-dessus des spectateurs à une centaine de pas environ, et s'était enfoncé mystérieusement dans le sol d'environ cinq pieds, et de plus le grondement émis était un sifflement semblable à ceux des feux d'artifice, et l'émanation, en outre, était celle qu'exhale le soufre brûlé. On a remarqué immédiatement après, le cercle de la chute, à environ trois cents pieds, et on a vu émerger sur place de la fumée d'aspect noirâtre et des taches blanchâtres, sans compter ces sifflements d'empennage (de flèche), d'après les dires des personnes présentes, qui semblaient tourner, bientôt suivis d'un grand nombre de coups, semblables à ceux produits par des armes de guerre qu'on appelle 'mousquets', et cela non sans une abondante fumée ; ensuite en s'approchant depuis chaque versant de cette éminence, on n'entendait plus les sons. Ils découvrirent une excavation brûlante, dont le diamètre était d'un pied et sa profondeur aurait mesuré presque trois pieds. Autour d'elle (la pierre) la neige fondue, et un cercle visible d'environ cinq pieds de diamètre, dans ce cercle de la terre consumée, et des pierres calcinées, comme celles qui se trouvaient à l'intérieur même de l'excavation. Au fond, interceptée, se trouve la pierre qui serait tombée du ciel et dont l'aspect, après extraction, est semblable à une tête de veau, mais pas plus ronde, et en s'approchant elle ressemblerait davantage à une tête humaine. De couleur métallique, un peu foncée, à l'examen elle présenterait une certaine dureté, le poids d'une pierre ordinaire, ou ne dépassant pas la pesanteur d'une pierre commune. Celle-là approchait les cinquante-quatre livres, de celles qui étaient en usage dans le lieu, encore que des morceaux cassés eussent laissé apercevoir la couleur interne, mais cela ne fut absolument pas examiné par crainte. La pierre fut apportée peu de temps après à l'administration de Daluis, qui la conserva un ou deux ans, et le très bon prince de Provence la fit transférer à Aix-en-Provence, pour le roi Louis Valois.

Lui-même étant absent, il donna caution pour la tâche de l'examen, à l'éminent seigneur Louis Decormio Bereculio, avocat général, et au seigneur Claude Colomb, esprit curieux, doté de sens pratique, et docteur en Droit. Ils examinèrent avec beaucoup de soin le poids de la pierre, et la comparèrent au poids de l'eau en repérant les rapports (poids du volume d'eau déplacé par la pierre / poids de la pierre) avec les poids des pierres et des métaux dont ils disposaient.

Quant à la pesée elle-même, elle fut surprenante : trente-huit livres de Paris et dix-sept onces, et en comparant au poids de l'eau recueillie, (celle qui a débordé du récipient dans lequel on avait immergé la pierre) qui était de dix livres et treize onces et demie, on pouvait en déduire que l'on obtenait un rapport approximatif de trois et demi pour un. Ce rapport-là correspond tant à la silice qu'au marbre par rapport au poids de l'eau. Le poids de la pierre se situe dans un rapport de deux à neuf douzièmes de un, alors que la silice ou le marbre se situent comme le rapport de quatorze à onze, et le rapport du poids du plomb à celui du même volume d'eau est comme de onze à un. Pour cette raison il s'ensuit que le poids de la pierre serait proche de celui du plomb comme de un à quatre, et ainsi de suite pour ce qui est du reste (sic).

On peut dire à ce point que cette pierre de foudre n'a pas été projetée depuis les nuages, ou, d'après ce qui est établi, que lors de sa chute le ciel était très clair, et qu'il n'y avait aucun nuage dans le lointain qui aurait pu, à cause de la rotondité de la Terre, être occulté par l'horizon, quand sous d'autres rapports aucun son puissant n'aurait été entendu, ni produit depuis un lieu aussi éloigné. Dans ces circonstances elle (la pierre) aurait pu être éjectée de la Terre, ou de quelque part depuis la montagne proche, comme de toute autre, vu que cet endroit là-bas est montagneux, d'où l'incendie soudain qui en aurait violemment jailli. C'est un fait qu'à l'intérieur des montagnes se trouvent des minéraux de marcassite, comme on en trouve beaucoup en ces lieux. Il est constant que cette matière métallique, mais cependant impure et mélangée, est susceptible de se déliter en pierres originelles, ainsi on trouve en grande abondance du mercure artificiel et du soufre. Autant on peut trouver le soufre dans les anfractuosités terrestres, autant il est difficile de penser que du soufre puisse prendre feu dans des cavités au sein des nuages, de même que du salpêtre ou toute autre matière qui pourrait agir de la sorte. Pourquoi et comment ? Si la terre ne s'est pas entrouverte, il y avait (peut-être) une croûte plus fragile qui a pu l'être à ce moment-là et l'incendie a pu se produire violemment, et alors si le hasard a fait que beaucoup de marcassite y était cachée, elle a pu s'enflammer et provoquer la projection. Ici il faut prendre en compte qu'on a vu de façon certaine que la pierre en question était en feu, qu'elle émettait des flammes, et que lors de son trajet aérien elle tournait sur elle-même, en produisant des flammes lors de son mouvement giratoire, jusqu'à son impact dans la terre. Qu'elle pénétra en elle, s'y enfouit, que le feu s'éteignit, et pendant ce temps, à cause de sa chaleur, la neige a fondu, puis la terre a été desséchée, et enfin les pierres ont été réduites à chaux. Au cours de ce choc très violent et tonitruant, choc comme celui que produisent les grandes machines de guerre, à cause de cette rapide et brutale expulsion de terre, il y eut en même temps de puissants crépitements et un dégagement d'innombrables particules de nitre. (Puis Gassendi se répète ou résume ? : bruit, sifflements, crépitements, soudaine extinction dans la neige...) Et surtout personne n'a parlé d'une éventuelle puanteur de soufre qui se serait dégagée de la matière, ni de fumées désagréables.

Extrait de :

Gassendi : De vocatis vulgo Meteoris - Esther DRUAUX
Préambule à la traduction du texte de Pierre Gassendi,
relatif à la météorite de Péone.
Rivière scientifique 2022